

INFORMATIONS DE BASE

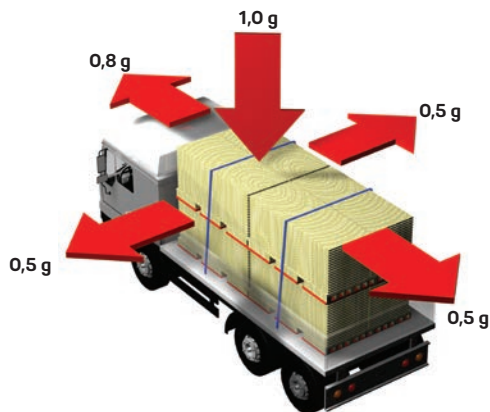
FORCES CRÉÉES PAR LES DIFFÉRENTS MOUVEMENTS

1,0 G correspond au poids des charges. Or, les forces créées par les différents mouvements des moyens de transport peuvent atteindre jusqu'à 80 % de cette valeur (transport par camion).

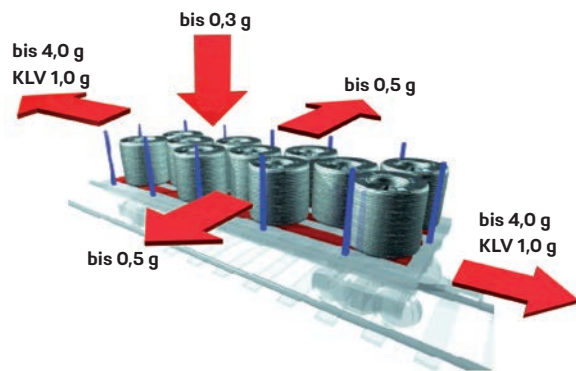
Les tapis antidérapants peuvent augmenter sensiblement la force de frottement, qui empêche les charges de glisser au même titre que la force d'arrimage. Un bon tapis antidérapant peut garantir un arrimage des charges de 60 % et plus. Toutefois, cela ne veut pas dire pour autant qu'il faille renoncer aux attaches et autres dispositifs de fixation.



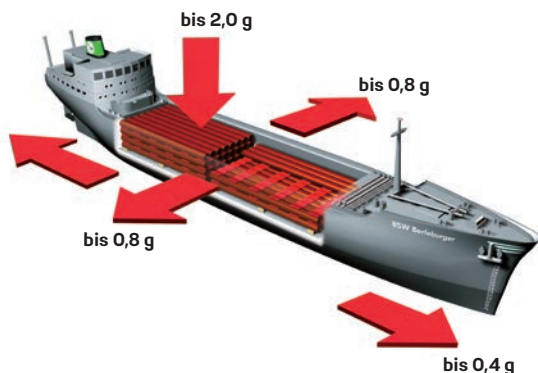
Arrimage correct des charges : les tapis antidérapants sont signalés en rouge.



L'arrimage des charges doit retenir 80 % du poids des charges lors des manœuvres des camions.



Dans le transport ferroviaire, les forces atteignent des valeurs extrêmes : l'arrimage des charges doit retenir le quadruple du poids des charges (TC = transport combiné).



Dans le transport maritime, l'arrimage doit retenir le double du poids des charges.

REGUPOL BSW GmbH

Am Hilgenacker 24
57319 Bad Berleburg
Allemagne

Tel. +49 2751 803-138

tapis-antiderapant@regupol.fr

www.regupol-tapis-antiderapants.fr

REG ASM FDM FR 092019
Online septembre 2019

 **REGUPOL**